



L'Isère endiguée dans le Grésivaudan Du **Risque Zéro** à la **Rivière Libérée** : entre ces deux utopies, quelles attentes sociales ?

Programme Risque Décision Territoire
Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durable

1

L'équipe de projet

Philippe BELLEUDY (coordonnateur)
Laboratoire d'étude des Transferts en Hydrologie et Environnement
(UMR 5564) CNRS/Université Joseph-Fourier/INPG/IRD



Philippe BLANCHER (rédacteur principal),
Nicolas DOUSSIN (thèse CIFRE)
ASCONIT Consultants



Anne-Marie GRANET-ABISSET, Bérengère PIERRE
LARHA (UMR 5190), axe Sociétés de montagne



Avec la collaboration de :
Denis CŒUR, ACTHYS



Daniel DEMMERLE, SOGREAH



2

Contexte et origine de la recherche

Au niveau national et international :

- A.** Les **limites des solutions traditionnelles** de maîtrise du risque d'inondation (**endiguement, curage...**).
- B.** **Difficultés à faire adopter des solutions alternatives, plus contraignantes** en termes d'**usage des espaces riverains et d'implication des acteurs.**

Sur l'Isère dans le Grésivaudan :

- C.** **Des solutions traditionnelles** mises en œuvre **depuis le milieu du XIX^e siècle**
- D.** **Un accroissement du risque** au cours des dernières décennies, par augmentation de l'**aléa** et de la **vulnérabilité.**
- E.** **Des échecs dans la mise en œuvre de projets successifs**
- F.** **Un nouveau projet sur des bases nouvelles : Isère Amont**

3

Problématique de la recherche

Entre l'utopie du risque zéro =
Attente d'une protection permettant tous développements économiques et sociaux

Et l'utopie de la rivière libérée =
Retour à la situation avant aménagement



Quelles attentes sociales ?

Comment recueillir ces attentes sociales ?

Comment les prendre en compte dans les solutions proposées ?

Comment mettre en œuvre les projets décidés ?

4

Eléments de méthodologie

- Etude des **enjeux d'aménagement et de développement** du Grésivaudan, des **structures et acteurs** concernés par ces questions : exploitation de documents et entretiens
- Etude de l'**histoire de la protection contre les inondations** dans la Vallée du Grésivaudan et de l'émergence du Projet Isère Amont : prise en compte des études historiques existantes, **analyse des études (hydrauliques) réalisées par la SOGREAH**, entretiens
- **Analyse de l'élaboration dans la concertation du Projet Isère Amont** : exploitation des documents produits et participation à des réunions publiques
- Analyse de la **politique française de gestion des risques d'inondation** dans ses liens avec l'urbanisme et la gestion intégrée des milieux aquatiques
- Analyse des **réflexions, méthodes, outils et démarches de concertation** élaborés dans le domaine de l'aménagement

En parallèle, implication d'Asconit dans le projet Intereg *Freude am Fluss* (Loire)

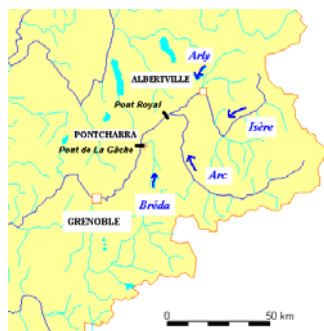
5

Le territoire d'étude et du projet Isère Amont

La rivière Isère de la limite départementale Isère – Savoie à la ville de Grenoble.

Soit, un linéaire d'environ 50 km

29 communes abritant 290 000 habitants
(la moitié à Grenoble)



Caractéristiques du territoire

- Un développement de l'agriculture et de l'urbanisation très important au cours du 20^{ème} siècle
- Aujourd'hui, un fort développement dans un espace contraint, avec des tensions très fortes sur le foncier ...

7

Une agriculture qui se restructure



Pl. L. - Vue de Grésivaudan, vu de la Petite Roche vers le Champ et Fingre. Bonne plaine où la disposition des champs trahit différentes époques dans les lacs, marais et prés humides, sans abaisse de l'eau. Replats calibrés du coté de rive gauche. Au-dessus, en arrière d'habitants, vallée des Adrets, massif des Sept Lacs. 1945. P. L. L.

doc. Raoul Blanchard, 1945

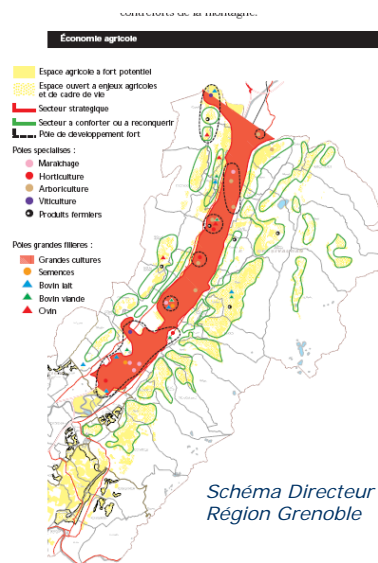
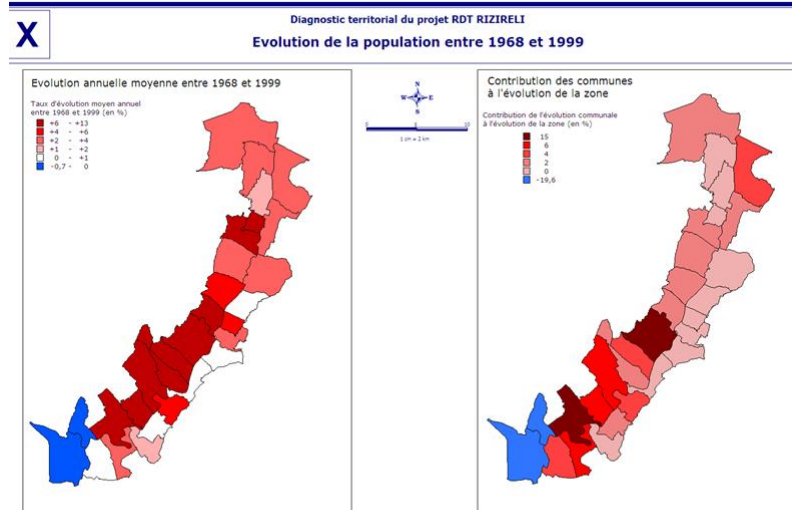


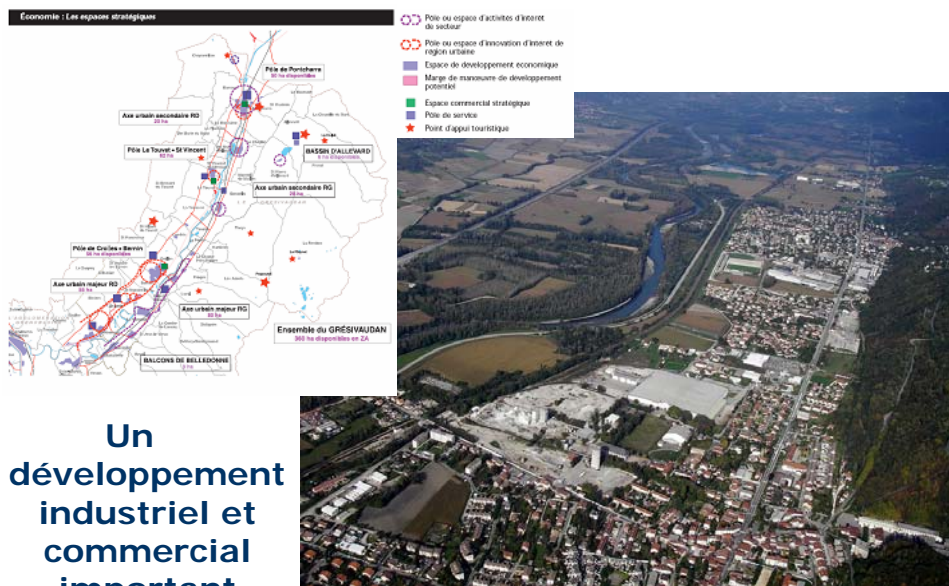
Schéma Directeur
Région Grenoble

8

Une urbanisation forte, qui s'étend

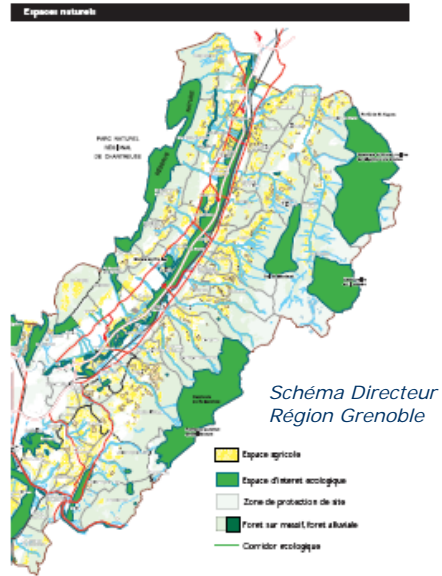


9



10

**Des enjeux
écologiques
très importants
(forêts et milieux
humides)**

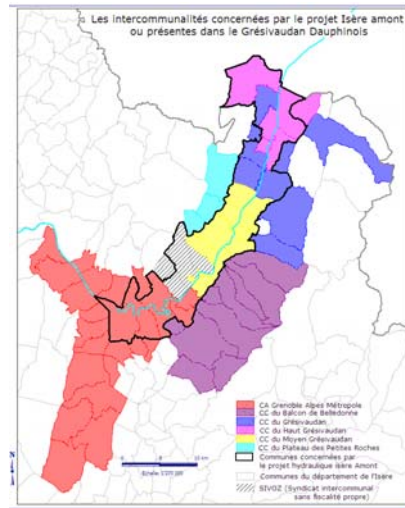


11



12

Un environnement institutionnel éclaté



4 EPCI directement concernés
+ Le Pays du Grésivaudan

Ensemble du territoire couvert par
l'action Conseil Général / Etat
le Schéma Directeur (SCOT)
de la Région Grenobloise

Des acteurs-ressource clés :
ADAYG (agriculture périurbaine)
Agence d'Urbanisme
FRAPNA

13

Le risque d'inondation et son évolution

Des crues et inondations historiques majeures :
1859 (1,5 m dans le centre de Grenoble), **1948**, **1968**

Aggravation du risque d'inondation au niveau de l'agglomération :

- Aménagements et enfouissement du lit → Aléa accru
- Expansion urbaine → Vulnérabilité accrue

Amélioration de la situation en amont :

- Voie ferrée et A41 en RD ~ 2^{ème} série de digue
- Enfouissement du lit = assainissement de la plaine et limitation de la fréquence des inondations.

Sur l'ensemble du bassin, un **état dégradé et inquiétant des digues**

14

Historique de la lutte contre les inondations

- De nombreuses études, avec une forte présence des hydrauliciens « locaux » (SOGREAH, INPG...), et des réalisations très parcellaires
- Des travaux orientés essentiellement vers l'endiguement et la rectification du lit
- L'impossible création de champs d'inondation dans le Grésivaudan
- Dans le long-terme, le poids des intérêts agricoles face aux enjeux de protection des espaces urbanisés

Depuis deux siècles et jusqu'à récemment :

- Le poids des structures syndicales
- La forte présence des services de l'Etat
- La relative « discrétion » des collectivités locales
- L'importance de l'Association Départementale Isère Drac Romanche (ADIDR ou AD) : créée en 1936, en charge de l'entretien des digues; regroupant : CG38, communes et associations syndicales

15

Un tournant dans les années 70-80-90

- Des études donnent l'alerte, mais la prise de conscience et l'évolution des pratiques sont très progressives
- En 1988, une étude de définition des zones inondables débouche sur...
 - Un plan de protection, qualifié de PIG (AP du 29/1/93)
 - Un *Schéma d'aménagement de l'Isère en amont de Grenoble*
 - Un renversement de perspective (système de casiers : on retient l'eau et on inonde en amont)...
 - Qui n'est pas perçu dès le départ (cf. Decrop, Dourlens, Vidal-Naquet, 1998)
 - Et qui achoppe sur le montage financier
- Une période d'incertitude, puis le projet repart sous la houlette du CG 38 avec la création du *Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère* (SYMBHI) et l'obtention d'un PAPI

16

Chronologie et modalités d'élaboration du projet

- Une démarche en deux temps :
 - **Phase de requalification** du *Schéma d'aménagement de l'Isère en amont de Grenoble*, printemps 2004 - été 2005,
→ **dégager les grands principes de l'aménagement.**
 - **Préparation de l'Avant-Projet**, jusqu'au printemps 2007
- De nombreuses études, des négociations et de la concertation publique :
 - Un Comité consultatif avec 70 structures représentées :
29 communes, 4 intercommunalités, administrations, FRAPNA, Fédération de Pêche, ADAYG, Chambre d'Agriculture, Associations Syndicales et ADIDR
 - Un travail spécifique sur l'agriculture et avec les agriculteurs
 - Des réunions publiques, ateliers et visites de terrains avec la population et les associations locales

17

Phase de requalification

Trois scénarios d'aménagement
proposés à la concertation
au printemps 2005

Un périmètre de projet
divisé en sept secteurs



18

- Rapidement sous l'influence des milieux agricoles, rejet du scénario 2, et élaboration d'un scénario 3
- Tentative par la FRAPNA de proposer un scénario 4, plus ambitieux que le 3, moins « dommageable » pour l'agriculture. Il ne sera pas soumis à la concertation publique, mais des éléments seront intégrés dans l'AVP

Scénario 3	
Caractéristiques	Issu de la concertation avec les 70 structures Confortement des digues sur 50 km. 4 seuils ; 3 en amont pour rehausser la nappe, à la demande du monde agricole, avec des effets très positifs pour la forêt alluviale 1 plage de dépôt à Villard-Bonnot
Avantages	Une meilleure sécurité par la baisse du débit arrivant dans l'agglomération grenobloise Pas d'aménagement lourd entre Domène et Grenoble Rehaussement du niveau de la nappe en amont de Goncelin
Inconvénients	CIC de la Terrasse/Le Touvet, actuellement en zone non inondable au PPRi

- Points en débat :
 - Un projet trop hydraulique alors qu'il faudrait un projet d'aménagement ? *Au-delà de la négociation des droits à construire*
 - Intégration de la dimension milieu naturel et loisirs

21

Questions soulevées par cette première phase

- Articulation entre négociations avec les décideurs et les acteurs-forts et concertation avec le « public »
- Télescopage des temporalités, problèmes de maturation différenciée et de « points de non-retour »
- Compréhension des notions de scénarios, de parti d'aménagement
- Problèmes dans le degré de précision et la localisation des aménagements
- Importance des dispositifs institutionnels et du « capital social » préexistant au projet

22

2^{ème} phase : Forces et limites de la concertation

- Des réunions publiques et ateliers de travail (mars - avril 2007)
- **Forces :**
 - Etudes complémentaires ouvrant la réflexion.
 - Des ateliers qui ont bien marché avec une traçabilité des évolutions
- **Limites (force ou faiblesse ?) :**

Négociable au cours de la concertation	Non négociable au cours de la concertation
Loisirs, Paysage Environnement : tracé des sites de recul de digue / localisation des ouvrages de refoulement / largeur des bandes boisées Hydraulique : localisation des ouvrages d'alimentation – de vidange / tracé des merlons / étude des chantournes / limites « à la marge » des CIC Système de compensation des habitations situées dans les CIC (indemnisation ou mesure de protection)	Arasement des bancs Nombre et localisation des CIC Curage aval Localisation des protections de berge Principe du recul de digue Principe de l' inondation par refoulement Principe de la replantation (corridor biologique)

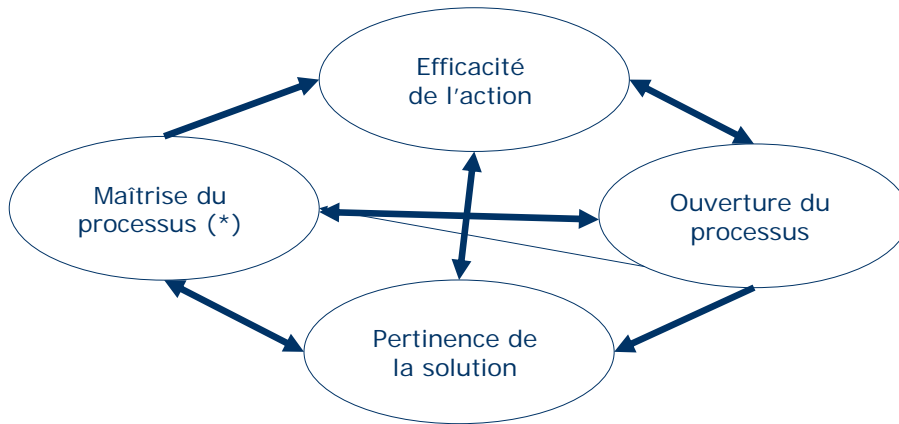
23

Conclusions à ce stade du projet (1)

- Une réelle avancée par rapport à toutes les actions réalisées jusqu'ici
- Un compromis entre deux options plus tranchées, intégrant des apports de la concertation
- Une ambition limitée, en particulier au niveau géomorphologique
- Une concertation relativement importante et bien menée

24

Un rapport dialectique, plus que d'opposition



(*) Moyens (humains et financiers), délais, atteinte d'un résultat

25

Perspectives (1)

Au niveau de l'Isère, au-delà des résultats déjà évoqués :

- Une politique intégrée de gestion du risque qui reste à construire
- Une articulation du projet hydraulique et des politiques territoriales à renforcer, là où c'est encore possible
- Une approche au niveau du bassin à construire, en particulier avec la Savoie (EPTB, SAGE)

26

Perspectives (2)

Au niveau national :

- Les outils d'une gestion intégrée du risque existent, il faut les mettre en place au niveau local, et les faire fonctionner
- Renforcer les expériences et la réflexion sur les modalités de participation, à l'image de ce qui a pu se faire dans d'autres domaines :
 - en amont, débat d'opportunité (CNDP)
 - forums de consensus (crues dimensionnantes, solutions...)
 - planification concertée
- Travailler sur la mise en débat du risque d'inondation dans l'élaboration des documents et projets d'aménagement